



Épidémie de Covid-19

Chers Collègues,

Nous venons tous de passer une crise sanitaire sans précédent, qui a nécessité une mobilisation totale des professionnels de prévention et de contrôle de l'infection.

Cet engagement sans compter, a été primordial dans la gestion de l'épidémie de Coronavirus dans nos établissements, mais également bien au-delà.

Au nom de l'équipe du CPias Bretagne, nous tenons à saluer votre implication en tant qu'hygiéniste pour répondre aux différentes problématiques qui se sont posées ces derniers mois. Lors de vos participations aux cellules de crise de vos établissements, aux réunions téléphoniques, aux web-conférences, vous avez su placer et mobiliser les différents acteurs de santé, les décideurs, à tous les niveaux, afin que les mesures de prévention du risque Coronavirus puissent être appliquées dans les meilleures dispositions possibles.

Nous avons échangé avec certains d'entre vous au cours de cette crise pour des problématiques précises et avec vous, nous avons pu apporter notre précieuse expertise dans les 3 secteurs.

Pour tout cela, nous vous remercions de votre engagement et nous vous souhaitons un bel été.

Bien à vous.

L'équipe du CPias Bretagne

Retour sur les actions menées par le CPias

Pendant la crise sanitaire liée au SARS-CoV-2, le CPias a été fortement sollicité par les différents secteurs de l'offre de soins. Un outil informatique, commun, créé en 2019, a été utilisé pour tracer les demandes d'appui du CPias avec l'objectif d'analyser les thèmes abordés, les demandeurs et les réponses émises.

Le CPias a été très investi dans ses missions régionales de prévention et contrôle de l'infection pendant cette crise sanitaire. Il s'avère que de nombreux acteurs en santé avaient besoin d'une adaptation ou d'une interprétation pratique des doctrines nationales et/ou d'être confortés dans les conduites à tenir. L'analyse montre également la diversité des appelants sortants du cadre habituel de nos interlocuteurs, témoignant de l'importance de l'épidémie.



<https://youtu.be/WHfUhFuwAMo>

Accompagnement des ESMS

Après une période difficile de gestion et prévention de la covid, des difficultés sont encore rencontrées dans l'étape de déconfinement. Nous souhaiterions avoir votre retour sur les différents accompagnements [proposés par le CPias](#) et connaître vos besoins et attentes pour la suite dans l'hypothèse d'une possible 2^{ème} vague.

Nous avons essayé de vous accompagner au mieux dans la gestion de cet épisode en :

- assurant une réponse à vos sollicitations le plus rapidement possible par téléphone ou par mail
- élaborant des documents d'aide à la mise en place des mesures et recommandations
- élaborant un kit pour une formation aux gestes barrières
- en organisant des audio réunions des IDE hygiénistes mutualisés en Ehpad
- en participant aux webconférences de territoire organisées avec le GCS Capps
- en participant à l'alimentation de la plateforme animées par le GCS Capp



Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour
[remplir le questionnaire destiné aux ESMS](#)

Signalement, plusieurs évolutions d'e-SIN à noter depuis le 16 juin

- La gestion automatique du mot de passe en ligne.
- Toute modification d'une fiche e-SIN fait l'objet d'un mail envoyé automatiquement par l'application à tous les acteurs avec soit un message indiquant qu'aucune modification n'a été apportée soit un tableau qui synthétise le nombre de modifications et les nouvelles informations apportées.
- Pour la fiche hors BHRe, dans l'onglet « Critères de signalement », création d'une case EIG dans la question « Lien avec les vigilances » à cocher si le signalement a fait également l'objet d'une déclaration sur le portail des signalements du ministère.
- Pour la fiche BHRe, le bilan de l'épisode, doit être renseigné avec :
 - o le nombre total de cas
 - o la date du dernier cas identifié
 - o le nombre d'infections
 - o le nombre de décès imputables.

Ces 4 variables sont obligatoires et peuvent, si non documentées, bloquer la fermeture de la fiche. Par contre avant la clôture de la fiche par l'ensemble des acteurs, ces 4 variables restent modifiables à tout moment. Par ailleurs, le CPias peut apporter des modifications à cette case.

Missions nationales

- **SPIADI 2^{ème} journée** - Mission nationale de surveillance et de prévention des infections associées aux dispositifs invasifs - [Informations](#)
- **SPARES** : audit « Eva-BHRe ». Prévention de la transmission croisée BHRe dans les établissements de santé
- **RéPias** : mise à jour du calendrier des missions nationales

mardi 13 octobre à Tours

Journées régionales

- **Rencontre des EOH***
Organisée par le CPias Bretagne
- **Journée «Antibiotiques en danger : agissons pour la santé»**
Organisée par le CPias Bretagne, en collaboration avec l'Omédit, le CHU de Brest, le CHU de Rennes, l'URPS des médecins libéraux, l'ordre des vétérinaires, l'ARS Bretagne

Dates à retenir

jeudi 15 octobre
visioconférence

mardi 17 novembre
visioconférence

* Le terme «Rencontre EOH» remplace celui de «Séminaire EOH» anciennement utilisé.

Prochaines formations

- **Prévention du risque épidémique IRA-GEA en ESMS**
Nous contacter au 02 98 22 34 66 ou cpias-bretagne@chu-brest.fr

Toutes nos formations initialement prévues en présentiel seront remplacées par une visioconférence par département, courant octobre

- **Réunion IDEH mutualisés - Cafétéria de l'hôpital sud à Rennes à Brest**

jeudi 10 septembre - annulée
jeudi 1^{er} octobre - annulée
mardi 6 octobre - annulée
visioconférences

jeudi 24 septembre 10h-16h
mercredi 2 décembre 10h-16h

Important : à qui adresser vos demandes ?



Pour toute demande d'information, conseil en prévention, surveillance épidémiologique, signalement ou autres, contactez-nous conjointement sur les deux adresses de messagerie du CPias Bretagne : cpias-bretagne@chu-brest.fr et cpias-bretagne@chu-rennes.fr